



Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitations agricoles



L'Oedicnème criard

Burhinus oedicephalus

Description

L'Oedicnème criard est un limicole terrestre de taille moyenne (40-45 cm) avec un bec robuste jaune à la base et noir à la pointe, de grands yeux jaunes, de longues pattes jaunes et un plumage brun clair comportant des stries noires sur le dos qui lui permet de se dissimuler. Il est identifiable par sa poitrine couleur crème et striée de brun-noir. Les ailes ont une teinte brun-noir et brun avec deux barres claires visibles en vol. Quand l'oiseau est posé au sol, on n'aperçoit qu'une bande claire encadrée de noir.

Cet oiseau est également appelé « courlis de terre » car son cri ressemble à celui des courlis.



Ecologie

L'Oedicnème criard fréquente les terrains pauvres en végétation, des terrains calcaires caillouteux ensoleillés occupés par des landes ou des prairies sèches, des friches. Il s'installe également dans les zones agricoles (dans les cultures tardives tel que le tournesol, le maïs, dans les jachères). On le rencontre aussi sur d'anciennes gravières ou sablières, sur les berges et les îles des fleuves lents, dans les zones de dunes littorales, dans les vignes, dans les zones de déprise agricole et quelques populations d'altitude sont observées sur les Causses.

Son régime alimentaire est principalement insectivore (coléoptères, sauterelles, criquets, chenilles) mais l'Oedicnème consomme aussi d'autres invertébrés terrestres (vers de terre, limaces, escargots), des petits lézards, des grenouilles et des rongeurs (souris, campagnols).

L'Oedicnème est surtout crépusculaire et nocturne ; il reste très discret durant la journée. L'espèce est grégaire, sauf durant la période de reproduction où les oiseaux vivent en couple. La femelle effectue deux pontes par an, d'avril à juillet. L'incubation des 2 œufs est effectuée par le couple pendant 24 à 26 jours.

Dès la fin juin, jusqu'en novembre, les oiseaux se regroupent en des lieux leur assurant surtout la tranquillité, avant de partir en hivernage dans la péninsule ibérique et l'Afrique du Nord.



Intégrer la biodiversité dans les systèmes d'exploitations agricoles

Répartition et statuts

Cet oiseau migrateur se rencontre en Europe, en Afrique du Nord et en Asie du Sud-Ouest. Il migre pour l'été dans les régions européennes et asiatiques plus tempérées de son habitat et hiverne en Afrique et sur la péninsule ibérique.

En France, l'espèce est surtout localisée dans le Centre-Ouest de la France, en Champagne-Ardenne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec entre 5000 et 9000 couples estimés, la population française serait la seconde d'Europe après l'Espagne.

L'Oedicnème criard est protégé en France et il fait partie des espèces quasi menacées de la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (Source : UICN France, MNHN, ONCFS & SEOF, 2008). Dans la liste rouge mondiale des espèces menacées, l'Oedicnème est classé dans les espèces à « préoccupation mineure » (Source : IUCN, 2008). Cette espèce est à l'annexe I de la Directive Oiseaux (espèces faisant l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution).

La disparition de prairies de fauche ou de pâturages extensifs au profit de vastes monocultures est la cause majeure de régression de l'espèce. Dans ces cultures, la réussite des nichées semble très faible, probablement insuffisante pour le simple maintien des populations. L'irrigation, les travaux de récolte et un couvert haut développé sont des facteurs limitants du nombre de nichées réussies.

Malgré sa relative adaptation à des milieux de substitution, la menace principale pesant sur l'Oedicnème est la disparition des habitats. S'y ajoute la raréfaction des proies en raison de l'évolution des pratiques agricoles : efficacité des insecticides, fauches et moissons de plus en plus précoces.

Favoriser l'Oedicnème criard sur l'exploitation

- ▶ Mettre en place des couverts faunistiques (type « jachères environnement faune sauvage », couverts faunistiques bas) attractifs pour cette espèce. Eviter les travaux sur ces parcelles aménagées, dès le mois d'avril et jusqu'à fin août.
- ▶ Maintenir des milieux ouverts type grandes pelouses calcaires, gravières naturelles en bord de rivière... : lutter contre la fermeture de ces milieux naturels par entretien de septembre à mars.
- ▶ Mettre en place une occupation des sols plus diversifiée.
- ▶ Limiter les apports en pesticides qui causent la raréfaction des proies.

